

# Instagram photo contest « Sailors Ambassadors »

## Contest Rules

### Article 1 – Contest subject

This photo contest is open on Instagram for the exhibition “Les Marins d’a-bord” which takes place from July 1st to September 19th 2021 in three different places in Le Havre (France): Seamen’s club Le Havre: l’Association Havraise d’Accueil des marins, The public library of Le Havre and Le Havre Port Center Association, called “the organizers” in the following rules. The contest takes place from March 1st to May 9th 2021.

Theme : *Sailors Ambassadors / Marins Ambassadeurs*

Through Instagram, sailors can share their life on board, either while working or idling, or when the boat is docked.

### Article 2 – Eligibility and Period

The contest is open from **March 1st 2021 0:00 AM (UTC+1) to May 9th 2021 7:00 PM (UTC+1)** to any people who is at least 18 years old, wherever they live (France or foreign country), except for the people who have worked to their close relatives who have worked on these rules.

On Instagram, every participant must publish its photo following the specifications below:

- > Allow the “public” mode on its account during the whole contest, until the end of the exhibition “Les Marins d’a-bord” on September 19th 2021.
- > The published photo must be accompanied by the **#sailorsambassadors** hashtag.

### Article 3 – Participation limit

Each photographer (same Instagram account, same user name) can only submit 5 photos to the contest, following the steps below:

Participation is only allowed on Instagram. Any other participation, by digital or printed photos, will be considered as ineligible to the contest.

Any tampering attempt, in any manner, will cancel the participation.

#### **Article 4 – Exhibitions**

A judging panel is appointed by the organizers. It will select the pictures among those following the present rules.

The selection is made using several criteria : respect of the topic, technique, esthetic, originality and emotion.

Selected pictures will be exhibited among the organizers' places.

The organizers keep the right to discard any picture that:

- > does not respect the topic ;
- > has not a sufficient technical quality to be used : clarity, brightness, definition;
- > is offensive or inappropriate, contrary to the law, advocating racial hatred;
- > infringe individual rights, specifically image rights, or divulgates any personal information without consent.

A message will be sent to selected pictures authors through a commentary below the picture and the messaging (Direct Instagram), by the dedicated Instagram account **@marinsdabord**. Selected authors must send the pictures in the highest available resolution to [marinsdabord@gmail.com](mailto:marinsdabord@gmail.com), before **May 23rd 2021**.

Participating in the contest implies that the selected pictures authors allow the photos to be freely printed by the organizers, broadcasted on their websites and social networks, and to be displayed on screens inside the organizers' places. The author's Instagram account will be mentioned each time its picture is used.

Picture exhibition and broadcasting:

##### **Exhibition to the Oscar Niemeyer Library**

About twenty printed photos selected by the judging panel will be exhibited inside the Oscar Niemeyer Library in Le Havre (France), between July 1st 2021 and September 19th 2021.

At the end of the exhibition, every participant whose pictures would have been printed and exhibited will be allowed to obtain its print on demand and for free by post or directly at the Oscar Niemeyer Library in Le Havre (France).

Participants allow their pictures to be printed and exhibited in the Oscar Niemeyer Library between July 1st 2021 and September 19th 2021. They allow the organizers to use the selected pictures for web communication, the social networks or on the organizers printed documents. The author's Instagram account will be mentioned each time its picture is used.

## **Digital exhibition**

A large selection assessed by the judging panel will be broadcasted through the organizers screens and others digital broadcasting supports : Le Havre Port Center et Le Havre public library. Selected authors allow the broadcasting inside these structures on digital supports, especially on wide screens in Le Havre Port Center from July 1st 2021 to September 19th 2021. Selected participants allow the use of their picture for communicating on the Web, the social networks or on the organizers printed documents. The author's Instagram account will be mentioned each time its picture is used.

### **Article 5 – Intellectual rights**

Participants declare on honour that they own intellectual rights on the submitted photographs, and that any person displayed on the picture has given its acceptance for the use of its image.

By their submission, participants allow the use and broadcasting of the pictures sent during the contest on any communication support, printed or digital, owned by the organizers (social networks and websites) and on the dedicated Instagram account @marinsdabord without restriction nor reserve, accepting that it doesn't grant them any advantage, right or payment for this. The author's Instagram account will be mentioned each time its picture is used.

### **Article 6 – Personal data protection**

Participants allow any verification about their age and identity, prior to the diffusion. Any false declaration will instantly lead to the participation discarding.

At any time, a participant can ask to be removed from the participation file.

Collected information is data processed to organize this contest. Following the french "informatique & libertés" law of January 6th 1978 amended in 2004, you are granted a right to access and rectify any information relative to you, by contacting the organizer at the following address: *Bibliothèque Oscar Niemeyer, 2 place Oscar Niemeyer – 76600 LE HAVRE - FRANCE* or by email at [marinsdabord@gmail.com](mailto:marinsdabord@gmail.com)

### **Article 7 – Organizers' decision**

The organizers keep the right to modify at any time the present contest rule and to take any decision considered as useful for the application and interpretation of the rules.

The contest rules are exclusively governed by french law.

Any question about the present rule application and/or interpretation will be answered by the organisers.

Made in Le Havre, on February 11th 2021.

## Règlement

### Article 1 – Objet du concours

À l'occasion de l'exposition « *Les Marins d'a-bord* » qui aura lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 19 septembre 2021 sur trois lieux : *Seamen's club Le Havre : l'Association Havraise d'Accueil des marins*, *La bibliothèque municipale du Havre* et *l'association Le Havre Port Center*, les trois sites désignés ici comme « les organisateurs » mettent en place un concours photo sur le réseau social *Instagram*, du 1<sup>er</sup> mars au 9 mai 2021.

### Le thème : **Sailors Ambassadors / Marins Ambassadeurs**

Les marins au long-cours sont invités à partager, via le réseau social *Instagram*, leur vie à bord des navires, au travail et/ou au repos, en accueil dans une ville à quai.

### Article 2 – Modalités de participation

La participation au concours est ouverte du 1<sup>er</sup> mars 2021 à 0h00 au 9 mai 2021 à 19h00 (Heure de Paris), à toute personne de plus de 18 ans, de tous lieux de résidence (France et tous pays étrangers) à l'exclusion de toute personne ayant participé à l'élaboration directe dudit règlement ainsi que leur famille proche.

Sur *Instagram*, chaque participant doit publier sa photo selon les modalités suivantes :

- activer son compte en mode « public » durant toute la durée du concours, jusqu'à la fin de l'exposition « *Les Marins d'a-bord* » le dimanche 19 septembre 2021.
- la publication de la photo doit obligatoirement comprendre dans la description la mention du hashtag **#sailorsambassadors**.

### Article 3 – Limitation de participation

La participation est limitée à cinq visuels par participant (même compte *Instagram*, même pseudo) selon le procédé décrit ci-dessus.

La participation est exclusivement limitée au support *Instagram*. Aucune participation par courrier ou tout autre support ne sera prise en compte.

Toute tentative de fraude de la part d'un participant entraînera *ipso facto* la nullité de sa participation.

### Article 4 – Expositions

Un jury, nommé par les organisateurs, prendra en compte uniquement les participations conformes au règlement du concours.

Le jury évaluera et sélectionnera les images selon plusieurs critères : respect du thème, technique, esthétisme, originalité, émotion.

Les images retenues par le jury seront exposées au sein des sites des organisateurs.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute photographie :

- ne respectant pas le thème imposé ;

- dont la qualité technique serait jugée insuffisante pour être exploitée : netteté, éclairage, définition
- vulgaire ;
- diffamatoire ;
- en contradiction avec les lois en vigueur ;
- faisant appel à la haine raciale ;
- violant de quelque manière que ce soit les droits d'un tiers et notamment les droits de la personnalité (nom, image etc.) ;

Les auteurs des photos sélectionnées pour être exposées seront contactés par le biais d'un commentaire posté sous la photo sélectionnée et par la messagerie (*Direct Instagram*) par le compte *Instagram* dédié au Concours : @marinsdabord. Ils devront ensuite envoyer leurs images dans la plus haute définition possible par mail à [marinsdabord@gmail.com](mailto:marinsdabord@gmail.com) avant le 23 mai 2021.

La participation au concours implique que les auteurs des photos sélectionnées acceptent gracieusement la diffusion de leurs photographies sous forme de tirages photographiques, sur les sites Internet et les réseaux sociaux des organisateurs ainsi que la projection de leurs images sur des écrans au sein des établissements des organisateurs. Le compte *Instagram* de l'auteur sera obligatoirement mentionné à chaque utilisation.

L'exposition et la diffusion des images :

- Exposition à la Bibliothèque Oscar Niemeyer

Une exposition d'une vingtaine de tirages photographiques choisis par le jury sera organisée au sein de la bibliothèque Oscar Niemeyer de la ville du Havre entre le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 au dimanche 19 septembre 2021.

À la fin de l'exposition, les participants dont les photos auront été imprimées et exposées encadrées par les organisateurs pourront récupérer sur leur demande et gratuitement le tirage papier de leur photo par voie postale ou en main propre à la bibliothèque Oscar Niemeyer du Havre.

Les participants acceptent que leur(s) photo(s) soi(en)t exposée(s) sous forme de tirages photographiques au sein de la bibliothèque Oscar Niemeyer du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 au dimanche 19 septembre 2021. Les participants sélectionnés dans ce cadre autorisent l'utilisation de leur(s) image(s) dans le cadre de la communication sur le web, sur les réseaux sociaux ou sur les supports papier des organisateurs. Le compte *Instagram* de l'auteur sera obligatoirement mentionné à chaque utilisation.

- Exposition numérique

Une large sélection d'images choisies par le jury sera diffusée sur les écrans ou autres supports de diffusions numériques (totem, tablettes...) des organisateurs : *Le Havre Port Center et La Bibliothèque municipale du Havre*. Les auteurs sélectionnés acceptent la diffusion de leurs images au sein des deux structures sur des supports numériques.

Les participants acceptent que leur(s) photo(s) soi(en)t exposée(s) de manière numérique au sein des sites des organisateurs notamment sur des écrans grands formats à *Le Havre Port Center* du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 au dimanche 19 septembre 2021. Les participants sélectionnés dans ce cadre autorisent l'utilisation de leur(s) image(s) dans le cadre de la communication sur le web, sur les réseaux sociaux ou sur les supports papier des

organisateur. Le compte *Instagram* de l'auteur sera obligatoirement mentionné pour chaque utilisation.

#### **Article 5 – Droits photographiques**

Les participants attestent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies proposées et que les personnes identifiables qui se trouveraient sur les photos envoyées ont donné leur accord.

Les participants s'engagent, par leur participation, à accepter l'utilisation et la diffusion des photographies postées dans le cadre du concours sur tous les supports de communication imprimés et numériques des organisateurs (réseaux sociaux, sites Internet, Instagram, Facebook et Twitter), ainsi que sur le compte dédié @marinsdabord sans restriction ni réserve, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, dans le cadre de cette communication. Les photos seront publiées sous le pseudonyme de leur auteur tel que précisé sur *Instagram*.

#### **Article 6 – Protection des données à caractère personnel**

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur âge. Toute fausse déclaration entraîne l'élimination immédiate de la participation du candidat.

Les participants pourront demander à ne pas figurer ou à être retirés du fichier à tout moment.

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique par les organisateurs destiné à organiser ce concours. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant aux organisateurs à l'adresse suivante : Bibliothèque Oscar Niemeyer, 2 place Oscar Niemeyer – 76600 LE HAVRE ou par mail ([marinsdabord@gmail.com](mailto:marinsdabord@gmail.com))

#### **Article 7 – Décision des organisateurs**

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier, à tout moment, le présent règlement et à prendre toute décision qu'ils pourraient estimer utile pour l'application et l'interprétation du règlement.

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

Toute question relative à l'application et/ou l'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement et selon la nature de la demande par les organisateurs.

Fait au Havre, le 11 février 2021.